

**PERIODE DE CÉSURE À L'ÉTRANGER**  
**FICHE NAVETTE SAI**  
**ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023/2024**

**Vu :**

- Le code de l'éducation, notamment ses articles L124-1 à L124-20, L611-9, D 124-5 et D 611-7 ; et D 611-13 et suivants
- La loi n°2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche
- Le décret du 18 mai 2018 relatif à la suspension temporaire des études dans les établissements publics dispensant des formations initiales d'enseignement supérieur
- La circulaire n°2019-030 du 10 avril 2019 relative à la mise en œuvre de la suspension temporaire des études dite période de césure dans les établissements publics
- La délibération 37-2019 de la CFVU du 20 juin 2019 approuvant le projet de modification de la convention de suspension temporaire des études (césure) et sa mise en place au 1<sup>er</sup> septembre 2019.

**Candidat à une période de césure :**

Je soussigné-e, \_\_\_\_\_, admis-e en \_\_\_\_\_ ;  
ou redoublant-e en \_\_\_\_\_ au titre de l'année universitaire 2023/2024, déclare être  
candidat-e à une période de césure à l'étranger dans mon cursus de :

Niveau (BUT1, Licence2, Master1, ...) :

Mention :

Parcours (le cas échéant) :

et sollicite l'avis du service des affaires internationales, pour effectuer une césure d'une durée de ...  
mois au (précisez le pays)

**Durée de la période :**

Semestre

Année

Dates : début .././.... , fin .././....

**Lieu et organisme d'accueil :**

Pays :
Organisme :
Réfèrent :
Adresse électronique :
Tél :

**Nature de la période de césure :**

Formation dans un domaine différent de la formation d'inscription à l'UBS, précisez :

Expérience en milieu professionnel, précisez :

Contrat de travail (copie à joindre)

Expérience non rémunérée au titre de bénévole (joindre accord de l'organisme d'accueil)

Stage (annexer la convention de stage)

Engagement de service civique, précisez :

Engagement volontaire de service civique

Volontariat associatif

Volontariat international en administration (VIA) et en entreprise (VIE)

[Tapez ici]

- Volontariat de solidarité internationale (VSI)
- Service volontaire européen (SVE)
- Service civique des sapeurs-pompiers

- Projet de création d'activité en qualité d'étudiant-entrepreneur
- Autre, précisez : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Signature

**N.B. : les césures ne sont pas éligibles à une bourse de mobilité internationale.**

\* \* \*

La Directrice du Service des Affaires Internationales émet :

- un avis favorable à la mobilité sollicitée
- un avis défavorable à la mobilité sollicitée

Fait à, \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

La Directrice du Service  
des Affaires Internationales

Sandra VESSIER